

Pièces à fournir pour s'inscrire au Licence parcours d'excellence

1. L'original du Baccalauréat + deux photocopies légalisées
2. L'original du DEUG ou diplôme équivalent + deux photocopies légalisées
3. Extrait récent de l'acte de naissance (pour ceux qui ne disposent pas de la carte biométrique),
4. Une photocopie légalisée de la CIN
5. Quatre photos récentes
6. Une enveloppe timbrée portant l'adresse exacte de l'étudiant
7.
 - Attestation du non travail délivrée par les autorités locales du lieu de résidence (Pour les étudiants) ;
 - Attestation de travail (pour les fonctionnaires et salariés)
8. Aptitude médical imprimé à télécharger au site.
9. Assurance universitaire (30 DHS)

N.B : Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.